

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Agence AVS : préposée nommée

Pour remplacer Mme Valérie Balmer, qui a souhaité réorienter sa carrière professionnelle après 21 années passées au sein de l'administration imérienne, le Conseil municipal a nommé Mme Géraldine Rumo, en qualité de responsable de l'agence AVS de Saint-Imier. L'exécutif présente toute sa gratitude à Mme Valérie Balmer et souhaite à Mme Géraldine Rumo, déjà familiarisée avec les dossiers puisque déjà active au sein de ce bureau, de connaître plaisir et satisfactions dans l'exercice de sa nouvelle fonction. Son emploi à 80% lui permettra d'assumer cette responsabilité, dès le 1^{er} juin 2011.

Ouverture de la piscine d'Erguël

La piscine d'Erguël ouvrira ses portes samedi 21 mai 2011. Cette ouverture coïncidera avec la fermeture du bassin de natation située dans le complexe des halles de gymnastique. Pour profiter au mieux de la saison à venir, il est vivement conseillé d'acheter un Pass-Sport. Ce document est en vente à la caisse municipale (se munir d'une photo passeport) et il permet, – pour le prix de Fr. 55.- pour les étudiants et AVS et de Fr. 80.- pour les adultes – d'accéder sans limitation aux installations sportives de Saint-Imier, soit la piscine d'Erguël, le bassin de natation et la patinoire d'Erguël. La durée de validité du Pass Sport est de douze mois dès la date de son achat. Cette offre très attractive s'adresse bien sûr aux habitants de Saint-Imier, mais également à toutes les personnes extérieures à la commune. Pour mémoire, les jeunes de Renan à Courtelary âgés de moins de 18 ans profitent gracieusement des avantages de ce laissez-passer, délivré auprès des écoles ou des secrétariats communaux. Les utilisateurs de la piscine d'Erguël sont priés de se conformer aux prescriptions affichées à l'entrée.

Nonagénaire

Le 13 mai 2011, Mme Danièle Kiener conseillère municipale, et M. Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, se sont rendus au home La Roseraie, où ils ont eu le plaisir de rencontrer Mme Jeannine Méroz pour célébrer son 90^{ème} anniversaire. Les représentants des autorités imériennes lui ont remis, à cette occasion, la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires, à savoir deux vrenelis et un bouquet de fleurs.

Saint-Imier, le 18 mai 2011
(cm)